

Mardi 6 Septembre 2016 de 17h à 18h30

Bordeaux Sciences Agro - Amphithéâtre Sylvae - Bâtiment Brémontier

Que nous enseignent les indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines ?

La gestion durable des forêts françaises métropolitaines est évaluée au travers l'examen des six critères suivants :

- critère 1 : ressources forestières en surface, bois et carbone,
- critère 2 : santé et vitalité des forêts,
- critère 3 : fonctions de production des forêts,
- critère 4 : diversité biologique des forêts,
- critère 5 : fonctions de protection des forêts,
- critère 6 : fonctions socio-économiques des forêts.

Ces critères, dits d'Helsinki, ont été définis à la suite de la conférence des *Nations unies* sur l'environnement et le développement de Rio en 1992 et restent la trame d'évaluation de la gestion durable.

L'évolution des valeurs des indicateurs sera présentée sur plusieurs dizaines d'années pour une bonne partie d'entre eux, permettant une remise en perspective temporelle intéressante.

En résumé, la filière forêt-bois se caractérise par des forces :

- la forêt occupe 30% de notre territoire,
- la ressource en bois a un volume et une surface en augmentation,
- les écosystèmes forestiers métropolitains ont une diversité importante en essence,
- la forêt assume de nombreux rôles pour la société : production de matière première, protection des fonctions de l'écosystème et du bien-être des populations, développement économique durable, ...

et des faiblesses :

- la ressource bois est en moyenne peu exploitée et la balance commerciale du secteur est déficitaire,
- la très petite taille de nombreuses propriétés limite la gestion (et donc la valorisation du bois, les emplois, ...),
- les arbres sont sensibles aux aléas climatiques et sanitaires (parfois liés),
- les stades âgés de la forêt, sont peu représentés sur le territoire, limitant la diversité liée à ceux-ci.

Ingrid BONHÊME, Ingénieur d'études, IGN - Institut national de l'information géographique et forestière